COMPTE RENDU

Réunion du COMITE DIRECTEUR du CD57 du 25 septembre 2017 à 18h30 Restaurant Le Royal à L'HÔPITAL



<u>Présents</u>: Patrick BAYARD, Thierry CONSTANTIN, Rémi HOSY, Françoise KLEIN-DEGAUGUE, Julien MALTRY, Richard MELIN, Françoise NOMINE, Denis OMLOR, Gaëtan PETER, Christophe PORTE, Arnaud RONDU, Richard VIBERT

<u>Excusés</u>: Florian CONSTANTIN, Justine DELCEY, Anneline GREVIN, Pierre KRUTTEN, Jérome SANCHIS, Non Excusés:

Assiste: Stéphane LAMIRAND

La Présidente Françoise NOMINE remercie les personnes présentes et exprime les excuses des absents. Elle présente ensuite l'ordre du jour.

Point 1 : Infos de la Présidente

La Présidente Françoise NOMINE souhaite la bienvenue à Arnaud RONDU qui a été élu lors de la dernière Assemblée Générale. Elle le félicite notamment pour son excellent score lors du suffrage.

Point 2 : Retour sur l'Assemblée Générale ordinaire du 17 septembre 2017

La Présidente Françoise NOMINE revient sur l'excellente tenue de la dernière Assemblée Générale à ENCHENBERG, et en profite pour remercier encore une fois le club de Petit-Réderching pour l'organisation et leur accueil.

Le compte-rendu diffusé à tous ne fait l'objet d'aucune remarque et est donc adopté à l'unanimité par les membres présents.

Elle revient ensuite sur les difficultés rencontrées lors de la distribution des annuaires de la Ligue du Grand-Est. Le changement de procédure semble être à l'origine d'une incompréhension. Le CD57 règlera au cas par cas les demandes des clubs à ce sujet-là.

Elle aborde ensuite la question de l'Assemblée Générale 2018 et émet son souhait de confier celle-ci à un club candidat depuis maintenant plusieurs saisons, à savoir Sainte Marie aux Chênes. Cela respecterait l'alternance géographique et permettrait à tous de largement anticiper.

L'ensemble des membres présents y sont favorables et il est donc décidé d'organiser l'AG 2018, le dimanche 9 septembre 2018 à Sainte-Marie aux Chênes.

Point 3 : Modification du Comité Directeur

La Présidente, Françoise NOMINE, revient sur l'élection d'Arnaud RONDU au sein du Comité Directeur. Au regard de sa fiche de candidature, elle lui propose d'intégrer la Commission Technique. Arnaud RONDU y est fortement favorable et assure les autres membres de sa disponibilité pour assurer une autre commission, en cas de besoin. Un avenant sera à faire et à adresser à la Préfecture pour les informer de ce changement.

Point 4 : Championnat par équipes / Championnat jeunes

Stéphane LAMIRAND revient sur la constitution des poules qui s'est globalement bien passée.

Plusieurs forfaits de dernières minutes, à la fois à l'échelon régional et à l'échelon départemental, ont forcé la Commission Sportive à revoir ses poules jusque très récemment.

Il n'a d'ailleurs pas été possible de répondre favorablement à la dernière demande de la LGETT qui proposait au CD57TT d'intégrer une équipe supplémentaire en R4, à seulement une semaine de la reprise du championnat.

Au final, il y a 8 poules de D3 pour un total de 154 équipes inscrites en départemental.

Concernant le Championnat Jeunes, Françoise NOMINE présente à nouveau l'organisation prévue pour la saison 2017/2018, à savoir 4 regroupements, avec pour chacun deux lieux de compétitions pour permettre un meilleur maillage territorial.

Chaque regroupement proposera deux types de pratiques : un pôle découverte sous forme d'ateliers, s'adressant en priorité aux joueurs débutants, et de l'autre côté un pôle tournoi, s'adressant aux joueurs qui souhaite s'initier à la compétition, mais pas suffisamment aguerris pour le faire sur les autres compétitions. La formule sportive

consistera en rencontres sous la forme de relais à l'italienne, sans échanges de points, avec toujours trois tableaux : benjamins, minimes et cadets.

Les dates prévues pour ces regroupements sont indiqués dans le calendrier du CD57TT. Stéphane LAMIRAND informe les membres qu'un document de présentation sera rédigé et qu'un appel à candidatures pour l'organisation de ces regroupements sera lancé très prochainement.

Point 5 : Désignations Arbitrage

Début septembre, Stéphane LAMIRAND a adressé, à plusieurs juges-arbitres mosellans, la fiche de désidératas pour les différentes compétitions départementales. Il tient à remercier les nombreuses personnes ayant répondu, car le nombre de candidatures est largement suffisant pour assurer l'intégralité des juges-arbitrages.

Stéphane LAMIRAND adressera, avant la fin de semaine, la répartition sur l'ensemble de la saison et mettra en ligne, sur le site du CD57TT, le document correspondant.

Point 6: Point Statistique

Stéphane LAMIRAND distribue les chiffres licenciés au 25/09/2017. Ces chiffres, comme à chaque début de saison ne sont pas significatifs.

Françoise NOMINE s'inquiète cependant du faible nombre d'inscrits en Critérium Fédéral et notamment du nombre de féminines engagées en départemental, comme le permet désormais le règlement.

Une nouvelle information à destination des clubs sera faite dans les prochains jours pour s'assurer que tous ont bien eu cette information.

Point 7: Point Financier

En l'absence de la Trésorière, Anneline GREVIN, qui n'a pu se rendre disponible ce soir, c'est Françoise NOMINE qui évoque le point financier. Elle annonce que les finances du CD sont saines et que la situation financière n'a pas évoluée depuis la présentation faite à l'Assemblée Générale.

Christophe PORTE profite de ce point pour faire part de son souhait de voir les Présidents de Commission être associés à la rédaction du budget et au pilotage des différentes enveloppes budgétaires, tout au long de la saison. Françoise NOMINE retient l'idée, tout en précisant que l'élaboration du budget a nécessité un grand nombre d'échanges avec la Trésorière, ce qui pourrait être problématique quant à la disponibilité des Présidents de Commission. Christophe PORTE précise alors qu'il ne souhaite pas être présent à chacun de ses échanges, mais qu'en tant que Président de la Commission Développement, il souhaiterait pouvoir donner son avis sur l'évolution de l'enveloppe Développement.

Point 8: Comptabilisation des cartons

Comme le stipulent les règlements fédéraux, chaque comité départemental doit, en début de saison, définir les compétitions qu'il souhaite rattacher au principe de comptabilisation des cartons.

Sur proposition de Thierry CONSTANTIN, il est décidé de conserver les mêmes dispositions que la saison passée, excepté celle concernant le Top Départemental Détection.

Les décisions suivantes sont donc actées à l'unanimité:

- rattachée au point 4, compétitions par équipes : Coupe de Moselle

Coupe de la Mirabelle

- rattachées au point 5, compétitions individuelles : Challenges Départementaux Jeunes Championnats de Moselle Vétérans Championnats de Moselle Individuels

Point 9 : Stages départementaux

annulé.

Rémi HOSY présente le fonctionnement prévu pour les stages départementaux lors des vacances de la Toussaint. Il est à nouveau prévu d'organiser ceux-ci sur deux lieux. Le premier, à Maizières-lès-Metz, servira de support pour la formation Animateur Fédéral organisée en même temps. Le deuxième, aura lieu en Moselle-Est et le CD57TT est encore à la recherche d'un club intéressé.

Rémi HOSY fait part de ses difficultés pour trouver un directeur de stage qualifié pour les trois journées à Maizièreslès-Metz. Il demande l'avis des membres du CD qui lui donne plusieurs noms susceptibles d'être disponibles. Françoise NOMINE avertit, qu'en l'absence d'un directeur possédant les qualifications nécessaires, ce stage sera

Point 10: Règlements sportifs

Françoise NOMINE revient sur les règlements sportifs qui ont été modifiés et présentés aux membres du Comité Directeur. Les modifications concernent principalement le changement de nom de la Ligue et le Critérium Fédéral, avec l'ouverture aux féminines, de l'échelon départemental.

Aucune remarque n'est faite et les règlements sont validés à l'unanimité. Ils seront mis en ligne sur le site internet dès le lendemain.

Point 11 : Manifestations organisées par le CD57 11.1 – Waly'Ping

Christophe PORTE revient sur la journée « Waly'Ping » à Walygator, qui a eu lieu le dimanche 20 août. Cette manifestation, co-organisée par le CD57, le club de Maizières et la LLTT, a été une nouvelle fois une réussite avec presque 400 licences évènementielles délivrées.

Christophe PORTE se dit très satisfait du nouvel emplacement proposé par le parc, qui a permis de profiter d'un plus grand passage et il tient à remercier une nouvelle fois les personnes présentes.

Un débriefing est prévu avec les dirigeants du parc, mais les échanges le jour J, ont montré que ces derniers ne s'attendaient pas à une telle organisation et qu'ils ont été très satisfaits de la prestation proposée. L'opération sera bien évidemment reconduite l'année prochaine.

11.2 - Fête du Sport

Stéphane LAMIRAND présente la manifestation qui aura lieu à Metz le week-end du 30 septembre et 1^{er} octobre. Le tennis de table occupera un stand dans la salle spécifique du club de Metz TT. Il partagera cette espace avec le Comité Handisport et celui de Sport Adapté.

Point 12 : Commission Développement

Christophe PORTE, Président de la Commission informe l'ensemble des membres qu'une réunion aura lieu d'ici mioctobre avec les membres de cette Commission afin de lancer pleinement cette saison et ses nombreux projets.
Stéphane LAMIRAND va proposer plusieurs dates dans les jours à venir. Une des priorités de la saison sera le
développement du Dark Ping, car plusieurs clubs ont déjà fait part de leur souhait d'organiser une soirée. Stéphane
LAMIRAND fait également part de ses échanges avec deux clubs qui seraient intéressés par une journée féminine.
Tout cela fera l'objet de la prochaine réunion.

Christophe PORTE revient également sur la réunion du Groupe Pilotage Développement au niveau régional. Les conventions Ligue/CD vont être revues individuellement et une rencontre avec des représentants de la Ligue Grand-Est est prévue au dernier trimestre 2017.

Point 13: Divers

Françoise NOMINE rappelle que le CD57 participera à l'organisation des GJC, du 25 au 29 avril 2018. Le Comité sera également partenaire des 1ers Championnats du Grand-Est qui auront lieu à Metz les 9 et 10 juin. Patrick BAYARD, organisateur principal partage ses craintes concernant la logistique d'une telle manifestation et notamment le changement de formule sportive qui nécessite que l'intégralité des participants soient hébergés à proximité du lieu de compétition. Cela peut représenter un coût non négligeable pour les clubs.

Patrick BAYARD sollicite ensuite les membres du Comité Directeur au sujet de Pauline CHASSELIN. Il informe des changements du règlement concernant les classements mondiaux et donc des difficultés à être pris en charge par la Fédération pour participer à des Pro Tour. Au regard des frais à engagés pour participer à au moins 6 tournois de ce type dans la saison, un financement extérieur est obligatoire. Il souhaiterait donc connaître l'avis des membres concernant une possible aide du CD57TT.

Plusieurs membres s'expriment et se disent plus que favorable à un soutien. Dans l'attente d'une demande officielle de la part de la joueuse, une aide financière est envisageable.

Enfin, Stéphane LAMIRAND rappelle que la campagne du Mérite Régional est en cours et que le CD57 peut proposer des personnes. Plusieurs noms sont évoqués et seront transmis à la Ligue du Grand-Est par Christophe PORTE.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la réunion est levée à 21h25.